

POLOGNE 2020

INSCRIPTIONS



Edito

Ça y est, nous sommes déjà en septembre 2019 ! C'est la reprise des activités pour le Groupe local, mais c'est aussi pour nous surtout le mois ou Responsables et Équipages vont s'inscrire définitivement dans la dynamique du projet **Pologne 2020**.

Vous trouverez dans ce document tout ce qu'il faut savoir pour que les inscriptions se fassent dans les meilleures conditions.

Comme annoncé précédemment, la période des **inscriptions définitives** est du **1er au 30 septembre**. Au delà de cette date, les inscriptions ne seront plus possibles.

SOYONS CLAIRS

***Le.la Responsable du projet :** c'est la personne qui fait le lien entre l'équipe d'organisation du projet et les participant.es. C'est souvent le.la RESLA, mais ça peut-être un.e membre de l'équipe de Groupe, voire un.e Responsable accompagnant.e**.

****Le.la Responsable accompagnant.e :** Personne qui participe au projet (RAE/RUE) et qui accompagnera le ou les Équipages au CAP et en Pologne.

ÉCHEANCIER ADMINISTRATIF DES INSCRIPTIONS

- Un.e seul.e interlocuteur.trice pour les inscriptions : le.la Responsable du projet* de la SLA
 - Une seule adresse pour communiquer : enpe@eedf.asso.fr
 - Et par téléphone, en appelant Didier au 01 48 15 17 73
- Il reviendra à chaque Groupe local de faire le lien avec les familles.

jusqu'au 30 Septembre 2019 minuit :

- Inscriptions, *lien fichier données* : <https://drive.google.com/drive/folders/1wUBZkpxOZucfdyP7z4cOvaUwyz6z6bh4B?usp=sharing>

Janvier à mars 2020 :

- CNI (*cartes d'identités*) ou du passeport valides. Envoi dématérialisé des copies recto verso de ces documents. Démarches des formalités pour les familles dont les participants n'ont pas un de ces documents.

avril à mai 2020 :

- CEAM (*carte européenne d'assurance maladie*)

LES TARIFS, RAPPEL

Il est de **785€** par participant.e et de **395€** pour les Responsables accompagnant.es**. Ce tarif comprend le transport aller et retour du lieu de regroupement en France, les transports pendant le camp pour rejoindre les autres lieux de camp, l'hébergement, la nourriture et les activités dans la limite des sommes allouées pour le projet ODD

Pour trouver tous les bulletins, parutions et outils sur Pologne 2020 :



ÉCHÉANCIER FINANCIER DES PRÉLEVEMENTS

Le siège des Éclaireuses Éclaireurs de France procédera à des prélèvements automatiques sur le compte des structures, en fonction du nombre d'enfants et de Responsable accompagnant.es inscrit.es, selon l'échéancier suivant :

Octobre 2019 : prélèvement de 125€ par éclé.e.s participant et 95€ par Responsable accompagnant.e.

Décembre 2019 : prélèvement de 220€ par éclé.e.s participant et 100€ par Responsable accompagnant.e.

Mars 2020 : prélèvement de 220€ par éclé.e.s participant et 100€ par Responsable accompagnant.e.

Juin 2020: prélèvement de 220€ par éclé.e.s participant et 100€ par Responsable accompagnant.e.

Les Groupes doivent donc s'assurer que les sommes correspondantes seront bien provisionnées.

RÈGLES DES REMBOURSEMENTS

Arrhes

Toutes les sommes prélevées sont des arrhes. Un Groupe ou une personne qui annule des inscriptions perd ses arrhes.

Désistement

Arrêt des prélèvements à partir de la date de signalement écrit du retrait du projet sans remboursement.



RAPPEL DE CERTAINS CADRES

- On ne peut inscrire que des jeunes constitués en Équipes.
- Un Équipe est constitué de 5 à 8 jeunes.

L'âge pour les participants

- ① Minimum : avoir 11 ans le 21 octobre 2019
- ② Maximum : avoir 16 ans le 26 octobre 2019

Pour tout cas particulier ne rentrant pas dans ce cadre, contacter enpe@edf.asso.fr ou Didier au 01 48 15 17 73

Les conditions pour les éclé.e.s

- ① Être constitué en Équipe
- ② Chaque éclé.e.s à une fonction
- ③ Équipe à des activités tous les mois
- ④ Équipe participe à l'un des COP Équipes Pologne de